

# Roumois Seine

Le magazine de la Communauté de Communes

Mars  
2020  
Infos  
n°1  
Spécial

EDITORIAL

Mesdames, Messieurs les Elus,

Au regard de la durée de l'état d'urgence, des changements qu'il induit dans les relations entre la communauté de communes et ses communes membres : suspension de nos réunions de travail, de nos commissions et limitation des instances aux sujets majeurs, il m'a

paru indispensable de développer les moyens de vous informer et de faire remonter les informations de vos communes sur la gestion de crise. C'est la raison pour laquelle je vous fais parvenir ce "Roumois Seine Infos Spécial".

La loi du 23 mars 2020 et les ordonnances adoptées le 25 mars nous ont apporté le cadre de la gestion de crise. Dans une logique de continuité, nous sommes ainsi amenés à poursuivre notre engagement au service des habitants jusqu'au mois de juin et, dans cette période bouleversée, je me satisfais de maintenir le travail d'équipe avec des maires et des conseillers qui maîtrisent parfaitement le pilotage de l'action municipale.

Ces textes prévoient aussi la possibilité d'organiser nos réunions d'instances dans des conditions assouplies. Par ailleurs, ils nous encouragent à donner le maximum de transparence à nos décisions pour préparer le passage de relais avec les futures équipes qui seront en responsabilité à partir du mois de juin. Dans cette logique, je vous informe d'ores et déjà que le Bureau communautaire s'est exprimé en faveur de la gratuité de l'accueil des enfants des personnes impliquées dans la gestion de crise au sein des crèches, services périscolaires et accueils de loisirs. Nous souhaitons ainsi affirmer notre solidarité et notre reconnaissance vis-à-vis de ces femmes et ces hommes qui manifestent un dévouement admirable et sans limites.

Prenez soin de vous et de vos proches.  
Bien à vous.

**Benoît GATINET**

Président de la Communauté de Communes  
Roumois Seine



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ROUMOIS SEINE

666 rue Adolphe Coquelin B.P 3

27310 Bourg-Achard

Tél : 02 32 57 95 28 - Mail : [contact@roumoiseine.fr](mailto:contact@roumoiseine.fr)

Communauté de Communes  
**Roumois Seine**

en Normandie



## CORONAVIRUS

POINT DE SITUATION

Depuis le mardi 17 mars midi, le quotidien des habitants et des agents territoriaux de Roumois Seine est bouleversé par le « choc viral » du coronavirus ayant amené des mesures de confinement indispensables à la protection de la population. A vos côtés, les services communautaires sont organisés pour l'encadrement des enfants des personnels chargés de la gestion de crise et l'accompagnement des personnes âgées, dépendantes. Par le travail à distance, l'ensemble des équipes reste disponible pour répondre aux questions et poursuit les dossiers locaux. L'heure est à la responsabilité, la compréhension et la solidarité entre les différents acteurs du territoire.



## ROUMOIS SEINE A VOS CÔTÉS

SERVICES A LA POPULATION

Les agents Roumois Seine veillent à assurer la continuité des services, notamment sur le terrain où les interventions essentielles se font auprès des familles œuvrant à la gestion de crise (personnel des hôpitaux, maisons de retraites, médecins, infirmiers, pharmaciens...). Au niveau de l'enfance et de la petite enfance, une partie des animateurs, par roulement, maintient le service en direction de ces familles à la crèche de Grand Bourgtheroulde, aux accueils périscolaires et accueils de loisirs de Bourg Achard, Grand Bourgtheroulde, Thuit de l'Oison, St Ouen de Thouberville et Bosroumois (en fonction des demandes). Ils encadrent jusqu'à 5 enfants par site. Aussi, des animateurs se sont portés volontaires pour assurer un service de garde d'enfants en âge de scolarisation les week-ends.



Concernant l'aide à domicile, 160 bénéficiaires ont été identifiés comme personnes fragiles ou isolées nécessitant des interventions d'une partie du personnel d'aide à domicile. L'ensemble des agents de la résidence autonomie Jean Guenier accompagne les résidents pendant cette période difficile socialement. Pour leur sécurité, les visites extérieures et l'accès à l'espace restauration ne sont plus autorisés (....)



...



## ROUMOIS SEINE A VOS CÔTÉS

TECHNIQUE, ENTRETIEN & URBANISME

(...) Certains agents se tiennent à la disposition de la collectivité pour intervenir en cas d'urgence technique au sein des locaux utilisés par les services. Aussi, certains agents d'entretien continuent d'intervenir sur les sites pour l'accueil du public dans les conditions habituelles et dans le respect des règles d'hygiène essentielles.

Les instructeurs poursuivent l'étude des autorisations d'urbanisme et font le nécessaire pour ne pas interrompre le bon déroulement des missions en cours. Le recours à la dématérialisation s'intensifie.

L'ensemble des services Roumois Seine travaille à distance depuis leur domicile, par le biais d'une application de maintenance à distance. Un contact permanent entre collaborateurs permet d'assurer la fluidité des actions.



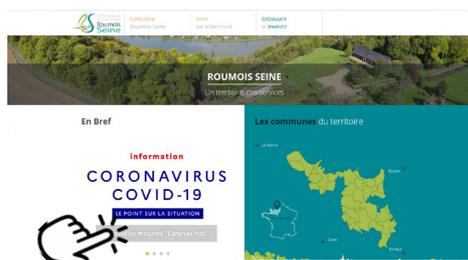
## L'ACTUALITE AU JOUR LE JOUR

INFOS SERVICES, SITE INTERNET & RESEAUX SOCIAUX

Principalement par mail ou par transfert téléphonique, les agents administratifs et responsables de services, en situation de travail à distance, répondent aux questions des usagers.

Le service déchets est particulièrement sollicité. Il informe sur les différentes mesures organisationnelles liées à la situation : collecte des déchets ménagers prioritaire, collecte sélective et en point d'apport volontaire stoppées, déchetteries fermées; en raison du manque de personnel nécessaire. De la même manière, le service assainissement informe de la suspension des contrôles des installations autonomes et gère les interventions urgentes d'assainissement collectif avec les prestataires habituels.

Le service tourisme se tient également à disposition du public par mail pour répondre aux questions des habitants du territoire.



Le service communication poursuit le travail pour le lancement de la saison touristique décalée et l'accueil des prochains nouveaux élus. Il communique les actualités liées au coronavirus régulièrement, via le site internet et les réseaux sociaux.



## ELECTIONS

DISPOSITIONS & REPORT



Le projet de loi d'urgence COVID-19 de l'Assemblée Nationale a pour conséquence plusieurs dispositions. Les conseillers municipaux et communautaires élus le 15 mars n'entreront en fonction que « lorsque la situation sanitaire le permettra », déclare le Premier Ministre Edouard Philippe. En attendant, l'ancienne équipe reste en fonction et les conseillers communautaires conservent leur mandat.

Le 2nd tour des élections désignant les conseillers municipaux et communautaires est reporté au plus tard au mois de juin 2020. Les nouveaux conseillers communautaires se réuniront « au plus tard le 3ème vendredi suivant le second tour », ajoute le Premier Ministre. Jusqu'à cette échéance, le Président et les Vice-présidents sont « maintenus dans leur fonction » jusqu'à l'installation des nouveaux conseils communautaires.

La commission des lois a ajouté au texte des mesures exceptionnelles d'assouplissement des règles budgétaires dans les communes et leurs EPCI. Il a été ainsi adopté le principe de reporter au 31 juillet la date d'adoption du budget ; de reporter également au 31 juillet la date limite d'arrêté du compte administratif et du compte de gestion de l'année 2019.

Sources : AMF - Association des Maires de France  
[www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr)

Communauté de Communes  
**Roumois Seine**

en Normandie

